

# Lettre ouverte aux salariés

## Une priorité : les salariés

C'est peu de dire que la succession des événements au Crédit Mutuel Massif Central nous a surpris, cela depuis le 22 juin, date de l'élection d'un nouveau président de la fédération. La rapidité avec laquelle les actions des uns comme des autres se sont enchaînées, les réactions exacerbées des différentes parties tout au long de l'été, **les alertes répétées de nos collègues sur place, ont amené la branche CFDT Crédit Mutuel à agir auprès de la Confédération dans son rôle d'Organe Central, pour appliquer des mesures d'urgence visant avant tout à protéger les salariés.**

**C'est dans ce cadre que le Directeur Général, Pascal DURAND a été sollicité, et c'est aussi dans cet esprit que nous avons demandé la tenue d'un Comité de Groupe extraordinaire dans l'urgence.** La réunion s'est tenue le 20 juillet sous la présidence de M. Gérard BONTOUX assisté du Directeur Général, M. Pascal Durand et en présence du Président de la Confédération. Cela a été l'occasion de faire un état des lieux aussi exhaustif que possible de la situation, et aussi de donner la parole aux représentants des salariés du CMMC que nous avons intégrés à notre délégation. Notre objectif n'était pas de fustiger tel ou tel, ni de mettre en exergue des comportements excessifs- il en existe de l'un et l'autre côté-, Il n'était pas question non plus d'arbitrer d'une quelconque manière ce nouvel épisode d'un conflit confédéral qui oppose le Crédit Mutuel Arkéa à la Confédération et ce depuis maintenant trop longtemps.

**Les administrateurs de la fédération Auvergnate ont, dans le respect des règles démocratiques statutaires qui sont leurs, fait le choix d'engager une réflexion sur la possibilité de changer de Caisse Fédérale de rattachement, suscitant par cette action de vives inquiétudes au sein du Crédit Mutuel Arkéa. Cependant, il ne nous semble pas que les salariés aient à en subir la moindre conséquence au quotidien.** Nous voulions aussi que la lumière soit faite sur les conditions de travail de nos collègues pris en étau entre les demandes contradictoires, que cessent les pressions et les visites incessantes afin qu'un retour à une situation normale d'exploitation puisse avoir lieu le plus vite possible. **Notre organisation syndicale a une préoccupation constante : l'emploi et les conditions dans lesquelles il s'exerce.** Et ce quelle que soit la fédération, quels que soient les dirigeants.

.../...

**CFDT CREDIT MUTUEL – Fédération Banques & Assurances**

47/49 avenue Simon Bolivar, 75950 PARIS Cedex19 Tél : 01.56.41.54.50 – 06.32.62.60.06

Mail : [ylegouffe@fba.cfdt.fr](mailto:ylegouffe@fba.cfdt.fr) – [creditmutuel@fba.cfdt.fr](mailto:creditmutuel@fba.cfdt.fr)

Site : [www.cfdt-creditmutuel.com](http://www.cfdt-creditmutuel.com)

.../...

Il est donc pour nous tout à fait inacceptable que les salariés, cadres ou employés, du réseau ou du siège, soient potentiellement mis en danger. Nous le savons, nombreux sont les salariés du CMMC qui ont été extrêmement choqués des agissements et communications des différentes parties en présence : entre le renvoi à domicile de certains, la nomination d'un Délégué Général, la suspension des habilitations, la mise en place d'un Plan d'Urgence et de Poursuite d'Activité (PUPA), la coupe était bien trop pleine et nous nous félicitons que les IRP aient pris la bonne décision de déclencher un droit d'alerte. Cet épisode aux effets dévastateurs est l'illustration des dégâts collatéraux que peut générer le conflit interne au Crédit Mutuel qui n'en finit pas.

**La position officielle de la CFDT sur le dossier fédéral est claire et invariante : nous demandons à ce que le Crédit Mutuel Arkéa prenne toute sa place au sein d'une Confédération lui permettant une autonomie de fonctionnement** dans un cadre sécurisé et avec des statuts rénovés ; et ceci est valable pour l'ensemble des constituantes du groupe Crédit Mutuel. A notre sens, l'unité du Crédit Mutuel est le meilleur atout pour la pérennité des composantes ainsi que pour la pérennité de l'ensemble des emplois et des bassins d'emploi.

**Quelles que soient les positions sur ce dossier, nous en appelons à un dialogue constructif et apaisé. Il en va des conditions de travail des salariés, principalement aujourd'hui celles de nos collègues du CMMC. A notre sens la CNCM doit aujourd'hui plus que jamais être en mesure d'exercer pleinement son rôle d'organe central et de médiateur, dans le souci de préserver l'unité du Crédit Mutuel ainsi que le bien-être de l'ensemble des salariés de son champ de compétence.**

## Une volonté : l'Unité du Crédit Mutuel

**Vos Contacts :**

**Yves LE GOUFFE : Délégué Syndical National Cfdt : 06.32.62.60.06**

**Christine LEFEUVRE : Déléguée Syndicale Nationale Adjointe : 06.26.35.83.11**

**CFDT CREDIT MUTUEL – Fédération Banques & Assurances**

47/49 avenue Simon Bolivar, 75950 PARIS Cedex19 Tél : 01.56.41.54.50 – 06.32.62.60.06

Mail : [ylegouffe@fba.cfdt.fr](mailto:ylegouffe@fba.cfdt.fr) – [creditmutuel@fba.cfdt.fr](mailto:creditmutuel@fba.cfdt.fr)

Site : [www.cfdt-creditmutuel.com](http://www.cfdt-creditmutuel.com)